



L'AACC ACCUEILLE L'AGENCE 4 AOÛT

Paris, le 07 février 2018 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **4 AOÛT** parmi les agences membres de sa délégation **Corporate**.

Créée en 2006 et dirigée par **Gaëlle ABENSOUR**, **4 AOÛT** se positionne comme une **agence citoyenne et urbaine** et intervient principalement dans **quatre domaines : la communication publique, les projets urbains, la mobilité et l'environnement**.

Agence conseil et créative, elle cherche continuellement à expliciter, éclairer, interroger, reformuler les problématiques de ses clients pour créer une communication utile, où le fond sert la forme, quelle que soit la nature du projet.

Pour ce faire, 4 AOÛT mobilise **trois pôles d'expertise (conseil, digital et création)** afin de concevoir des solutions créatives et innovantes.

L'agence **4 AOÛT** compte parmi ses principaux clients : PARIS 2024, SOCIETE DU GRAND PARIS, GRAND PARIS AMENAGEMENT, ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE, FRANCE STRATEGIE, WWF, INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION, L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MEDiateur NATIONAL DE L'ENERGIE, FONDATION DE L'ISLAM, DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS, GRAND PARIS SUD, EST ENSEMBLE, VILLE DE PARIS, VILLE DE REIMS, VILLE D'AUXERRE, SMACL ASSURANCES, ALSTOM, DELOITTE, ...

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

4 AOÛT : 113, boulevard Sébastopol – 75002 Paris

<http://4aout.fr/>

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Gaëlle Abensour - gabensour@4aout.fr - 01 77 35 77 73 – 06 62 41 52 83